



Semaine minière

Mercredi 8 juin 2016 - Lubumbashi

Table ronde d'ouverture – Maintenir une croissance durable en
période d'austérité

Albert Yuma-Mulimbi

Président de la Fédération des Entreprises du Congo

Président du Conseil d'Administration de la Gécamines

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve ce jour pour cette DRC Mining Week. Je tiens à féliciter très chaleureusement les promoteurs de cet événement et leur témoigner mes remerciements pour leur constance, chaque année renouvelée, qui permet à tous les acteurs miniers de se réunir.

Ce rendez-vous est en-effet devenu un point de passage obligé de notre grande région du Katanga, dont l'industrie minière se confond avec l'histoire de notre pays et à laquelle elle contribue tant.

Vous avez choisi cette année de faire débiter ces rencontres par une table ronde consacrée au Maintien de la croissance et de la concurrence durable en période d'austérité. Je ne peux que vous féliciter pour le choix d'une telle thématique, tant elle colle à l'actualité que tous les acteurs miniers vivent au quotidien.

J'articulerai dès lors mon propos en deux temps. Un tableau de la situation de l'industrie minière au Katanga, et une présentation des derniers développements liés à l'activité de la Gécamines, comme illustration pratique du thème qui nous réunit ce matin.

Mesdames et Messieurs,

Je ne souhaite pas vous abreuver de chiffres sur la situation minière de la Région. Ne sont réunis ici que des professionnels du secteur, qui connaissent parfaitement la situation.

Pour ceux qui n'en auraient cependant pas une idée précise, je vous recommande l'instructive lecture de la dernière publication de la Chambre des mines, qui propose un dossier complet sur la situation de notre industrie au premier trimestre 2016.

Comme moi, vous êtes tous au courant que les cours des principaux minerais sont au plus bas depuis plusieurs années. Comme moi, vous savez que les différentes institutions qui scrutent notre industrie, du FMI, à l'Institut d'Etudes Internationales sur le Cuivre (ICSG), en passant par Goldman Sachs, ne prévoient pas d'embellie à court terme, encore moins de remontée fulgurante à moyen ou long terme.

Certes, nous pourrions collectivement et dans une longue complainte nous lamenter et prier pour que les cours remontent, ce qui nous permettrait de restaurer nos marges, celles-là mêmes qui avaient fait de cette région et de cette industrie, une sorte d'eldorado minier.

Mais la réalité est tout autre et il nous faut profiter de cette crise pour regarder les choses en face. Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. La croissance forte que le monde a connu, tirée par l'émergence de nouveaux acteurs tels que les BRICS, aujourd'hui largement malmenés, la croissance quasi stratosphérique de la Chine, qui manifestement ne pouvait pas continuer sur des tendances aussi élevées et le rebond des pays de l'OCDE après la crise de 2008 qui s'est tassé depuis, ne pouvait pas durer éternellement.

Aussi, pendant ces quelques dernières années, nous avons peut-être pris certaines mauvaises habitudes, renforcées par des résultats dont nous avons peut-être un peu oublié, qu'en plus d'être le fruit légitime de notre travail, ils étaient également celui de cours qui n'avaient finalement plus qu'une lointaine relation avec les fondamentaux de notre industrie.

Aussi aujourd'hui, je voudrais encore féliciter les organisateurs d'avoir choisi ce thème de table ronde : « Maintien d'une croissance durable en période d'austérité ». Car c'est bien là le sujet.

Comment faire de la croissance quand les conditions du marché se durcissent ? A quelles conditions est-il possible de développer une industrie durable qui permette, même en bas de cycle, à toutes les parties prenantes de vivre, et je pense bien évidemment à nos salariés et aux actionnaires, mais aussi aux TPE-PME du tissu économique local, aux autorités publiques et enfin aux populations.

Car on le voit aujourd'hui avec la baisse des cours et l'arrêt de certaines activités, ce sont des milliers de salariés qui se retrouvent au chômage technique et plus d'un milliard de dollars qui manqueront au budget de l'Etat cette année. Ce sont autant de familles qui se retrouvent en situation de précarité sociale, dont on sait qu'elle est parfois l'antichambre de la délinquance et des troubles sociaux. Les envahissements de sites miniers d'entreprises privées que nous connaissons ces derniers temps dans la région de Kolwezi doivent nous interpeller, tout en exigeant une collaboration étroite avec les autorités publiques.

La question qui se pose à nous est donc de savoir comment construire un modèle, qui permette au système, même en cas de coup dur, de continuer à assurer son rôle économique mais également social.

Tout d'abord un constat. Notre industrie vit une restructuration de grande ampleur qui contraint l'ensemble de ses membres à se réformer, à revoir leurs pratiques, à réévaluer leurs attentes, à chercher des solutions innovantes pour repenser leur modèle de développement.

Elle nous oblige à nous réinventer dans un contexte que nous qualifions aujourd'hui d'austère, mais qui pourrait également devenir la norme. Je tiens à rappeler aux plus jeunes d'entre nous, que la Gécamines, a réussi pendant de très nombreuses années à dégager des bénéfices substantiels avec une tonne de cuivre qui s'échangeait à moins de 3000 dollars.

Notre industrie est une industrie de volume, fortement technique, requérant de lourds investissements devant être amortis sur le temps long et impactant fortement le milieu dans lequel elle s'insère.

Ces quelques caractéristiques dessinent en creux les leviers à notre disposition pour nous permettre de développer des activités d'une part rentables et d'autre part durables.

A mon sens le premier levier est celui de l'optimisation de nos exploitations pour restaurer les marges. Cela passe nécessairement par de meilleurs efforts de gestion de nos entreprises, qui doivent au maximum adopter des modèles de gestion intégrés pour réduire tous les coûts indirects qui pèsent largement sur la rentabilité de nos activités.

Le second s'appuie sur le développement de l'innovation pour abaisser les coûts d'exploration qui comme vous le savez, pèsent lourdement sur les résultats des entreprises, mais également pour améliorer les taux de récupération des minerais et ne pas gâcher des milliers de tonnes chaque année. Le développement des technologies de traitement des rejets, illustre bien l'opportunité économique que représentent aujourd'hui ces minerais dormants auxquels nous ne prêtons pas suffisamment attention.

Le troisième passe par l'amélioration du climat des affaires, auquel savez combien la Chambre des mines en particulier, et la FEC en général sont sensibles. Le manque d'électricité en premier lieu, qui revient année après année dans nos débats. Nous militons largement au sein de la FEC pour la libéralisation du secteur de la production et de la distribution d'énergie et

souhaitons l'introduction d'un opérateur de réseau tiers expérimenté, au côté d'autorités de régulation du secteur indépendantes. Un certain nombre d'acteurs miniers du secteur, dont la Gécamines, promeuvent d'ailleurs actuellement des projets, comme à Luena, où nous souhaitons développer un projet de centrale thermique de 500 mégawatt qui, s'il aboutissait, permettrait, outre la satisfaction de nos besoins propres, de satisfaire ceux d'une partie des opérateurs du secteur.

Les tracasseries administratives toujours, que nous n'avons de cesse de dénoncer, et qui empoisonnent la vie des entreprises au quotidien, qu'il s'agisse des missions de l'INSS qui sont devenues la norme, alors qu'elles devraient être l'exception, ou les désormais nouveaux contrôles du ministère de la santé publique.

Je ne peux pas enfin ne pas évoquer la question de la TVA. Nous souhaitons vivement que soient rendues d'application immédiate les préconisations de la Commission tarifaire visant à suspendre la perception de la TVA et à permettre le remboursement des crédits TVA estimés à plus de 700 millions de dollars en vue de soulager la trésorerie des entreprises minières. C'est une question essentielle dans le contexte de tensions fortes que nos entreprises subissent actuellement.

En revanche, c'est avec satisfaction que nous avons appris l'annonce du Gouvernement de ne pas poursuivre la révision du code minier, dont nous pensons que son application actuelle, pleine et entière, constituerait un élément de compétitivité de notre économie et de stabilité pour les opérateurs.

Cela dit un bon climat des affaires, implique également que les entreprises respectent leurs obligations, vis à vis de leurs salariés, vis à vis des populations, vis à vis de leurs partenaires industriels et enfin vis à vis de l'Etat. On ne peut pas se satisfaire par exemple de ces installations qui encouragent le travail illégal des creuseurs artisanaux en rachetant des minerais exploités de manière illicite sur des concessions privées, au mépris du droit le plus élémentaire.

Le quatrième passe par une implication forte des entreprises dans leur milieu social. C'est d'ailleurs un grand motif de contentement pour moi de voir combien l'action de nos entreprises est dynamique, via un certain nombre d'initiatives, qui ont toutes pour point commun de rapprocher les acteurs.

Il s'agit par exemple du projet Bonne Gouvernance dans le Secteur Minier - BFSM, appuyé par la GIZ, que je tiens à saluer ici, et qui vise à l'amélioration des pratiques d'exploitation grâce au dialogue multi-acteurs sur le secteur minier au niveau national. Ou encore le Groupe de travail sur les Principes Volontaires, groupe tripartite composé de la société civile, des professionnels miniers et des institutions publiques, impliqués dans les questions de développement des droits de l'homme soutenu par l'Ambassade de Suisse que je salue également. Et enfin le projet IDAK qui permet grâce à la plateforme mise en place entre acteurs du secteur privé, du Gouvernement et de Société civile, d'anticiper les conséquences sur le tissu industriel et social de la volatilité des prix du cuivre et du cobalt sur le marché international.

Je me réjouis de voir qu'en ces temps difficiles pour notre industrie, au Katanga, les différents acteurs du secteur, bien loin de s'enfermer chacun dans leurs certitudes et de défendre leur pré-carré, ont choisi de se serrer les coudes et de trouver collectivement des solutions bénéfiques à tous.

Vous l'aurez compris, pour moi, il n'est point de solution miracle pour notre industrie, mais une succession d'actions à prendre à tous les niveaux afin de s'adapter à la conjoncture.

Mesdames et Messieurs,

C'est d'ailleurs dans cette optique que se situe résolument la Gécamines dont je vais vous parler à présent, en évoquant un peu son passé et son présent et beaucoup son futur.

L'ambition, qui est la nôtre depuis la nomination du Conseil que je préside, c'est de tout mettre en œuvre pour donner à la Gécamines les moyens de redevenir un opérateur minier de premier rang.

C'est la vision du Conseil d'Administration bien évidemment et de l'ensemble des salariés de cette entreprise, c'est surtout le mandat reçu du Chef de l'Etat qui est conscient du rôle que doit jouer la Gécamines, pour l'ensemble de la Nation congolaise.

C'est pourquoi, en ces temps d'austérité, qui imposent à tous de chercher des solutions innovantes à notre besoin de croissance durable, nous avons pris le parti de poser des axes clairs à notre développement, pour nos salariés, pour nos partenaires et pour nos mandants, axes qui ont été présentés et validés au plus haut niveau de l'Etat.

La Gécamines SA a fait le choix de la subsidiarité dans sa stratégie de développement. Ce principe simple implique une ligne de conduite qui se résume à deux postulats.

1. Nous ferons tout ce qui est possible pour développer en propre tous les projets qui nous sont accessibles, tant techniquement que financièrement, pour en retirer tous les revenus potentiels, qu'il s'agisse des opérations métallurgiques, en exploitant nos minerais, ou de préparer l'avenir, en mobilisant des moyens financiers pour la certification de nos réserves.
2. Nous ne nouerons de partenariats que pour les opérations qui nécessitent l'apport des tiers et qui nous permettront de bénéficier d'un retour industriel ou financier garanti. L'analyse de nos partenariats passés, a montré que bien que notre région ait dépassé le million de tonnes en 2014, les retombées réelles pour l'économie nationale n'ont pas été à la hauteur des attentes, tant pour le Gouvernement que pour la population dans son ensemble.

Pour bien comprendre les raisons de ce positionnement, je voudrais revisiter un peu notre passé proche et donner quelques clefs de compréhension à l'action qui est la nôtre aujourd'hui.

En novembre 2010, lorsque son Excellence Monsieur le Président de la République a nommé le Conseil actuel et m'en a confié la présidence, l'entreprise faisait face à une dette globale de près de 1 700 milliards de dollars.

A l'époque la transformation des entreprises publiques en sociétés commerciales par la Loi du 10 juillet 2008 et quatre décrets pris le même jour, ainsi qu'au décret du 24 avril 2009, avait fait naître l'espoir d'un souffle nouveau, pour donner les moyens à ces entreprises de s'adapter à la compétition mondiale.

Cette transformation d'entreprises publiques en sociétés de droit privé devait être suivie d'un deuxième acte, tout aussi important, consistant à la reprise par l'Etat des passifs non assurables des ex-entreprises publiques et à la compensation de leurs dettes croisées.

Ce processus devait permettre d'apurer les passifs de nos entreprises, améliorer leur trésorerie, et leur donner les moyens nécessaires aux nouvelles ambitions fixées par leur actionnaire unique : l'Etat.

Malheureusement, malgré le décret du Premier Ministre, n°12/031 du 20 octobre 2012, le Gouvernement n'a pas pu mener à bien cette réforme qui aurait dû permettre aux entreprises de redevenir compétitives.

Aussi la Gécamines, faute d'avoir pu apurer son passif et d'avoir assaini ses comptes, n'a pu réussir, comme d'ailleurs toutes les autres ex-entreprises publiques sans aucune exception, à convaincre des investisseurs étrangers de financer son plan de redéploiement, issu du diagnostic général posé dès 2011 par la nouvelle équipe dirigeante et qui avait été présenté au Gouvernement.

Ainsi, qu'il s'agisse des bailleurs publics comme PTA, qui d'ailleurs avait demandé la garantie de l'Etat pour s'engager avant de se rétracter, ou de l'Agence Française de Développement (AFD) auprès de qui la Gécamines avait fait l'effort de rembourser 15 millions d'euros sur une dette historique de 87 M d'euros pour l'apurement de sa dette et la relance d'un nouveau cycle de financement, de la DBSA, de banques privées ou de fonds d'investissement, aucune des institutions bancaires ou organismes de financement qui furent approchés à cette époque n'acceptèrent de nous accompagner, tant notre dette représentait pour eux un obstacle rédhibitoire.

Malgré ces difficultés et la faiblesse de nos fonds propres, l'équipe actuelle a pourtant tout mis en œuvre pour développer certaines actions du plan stratégique 2012-2016, tout en contribuant parallèlement à l'effort budgétaire national à hauteur de 340 millions de dollars sur la période 2011-2015.

Par ailleurs depuis 2001, La Gécamines a réussi à réduire sa dette à 1 579 milliards, et notamment sa dette sociale. Sur le point spécifique des arriérés de salaires, qui en constitue une des composantes, de 73,3 millions de dollars dus aux salariés en 2010, nous avons réussi à les réduire à 19 millions fin 2015, ce qui représente un montant moyen d'arriérés de salaires de moins de 3 mois contre plus de 10 mois en moyenne en 2010. Notre dette financière a également baissé, tout comme notre dette commerciale.

- La Gécamines a lancé un programme de récupération de ses actifs stratégiques d'une part et de cession de ses actifs secondaires d'autre part(rejets). C'est ainsi, que fut notamment récupérée la mine de DEZIWA et Ecaille C, représentant un potentiel minier de 5 millions de tonnes de cuivre, racheté 200 M USD sur fonds propres. C'est grâce à cet actif essentiel, qu'il est aujourd'hui possible à la Gécamines de nouer un partenariat avec CNMC pour lui permettre de devenir à terme propriétaire d'une unité

de production ultra-moderne de 200 000 tCu/an à DEZIWA et d'engager la prospection intégrale du polygone de Kambove avant d'y construire une nouvelle usine métallurgique.

- En matière de partenariats, nous avons également commencé à envisager une politique plus restrictive au regard de l'absence quasi-totale de dividendes sur l'ensemble de nos participations. Cette stratégie de libéralisation du secteur minier, que le Gouvernement avait mis en place sur les recommandations de nos partenaires extérieurs, devait selon ces derniers générer les revenus nécessaires à la reconstruction de notre appareil de production, ce qui n'a malheureusement pas encore été le cas.
- Ce sont donc les seuls revenus exceptionnels qui nous permirent de faire face à nos charges récurrentes et de réaliser un plan d'investissements plus de 210 millions de dollars pour une première phase de réhabilitation et de modernisation de notre appareil productif.

Là où nous avons souhaité réhabiliter des usines manifestement obsolètes, les résultats ont été mitigés. Nous n'avons pas su à l'époque résister à une certaine pression politico-sociale nous poussant, au nom de la préservation de l'emploi, à différer des mesures de fermeture pourtant rendues nécessaires par la vétusté des installations.

Mais nous avons également préparé l'avenir, en investissant dans des installations telles que le HMS ou les Heap Leach, qui dans le contexte actuel d'un marché en déprise, vont nous permettre de continuer à produire à un coût d'exploitation compatible avec le marché mondial.

Mesdames et Messieurs,

S'il m'est apparu important de faire ce développement relatif aux cinq années qui viennent de s'écouler, c'est pour que tous, vous puissiez comprendre combien il a été difficile au Conseil, à la Direction générale et à l'ensemble des salariés de maintenir l'entreprise à flot, sans licenciement, sans mise au chômage technique, et surtout sans aide extérieure.

Et c'est dans ce contexte de lutte pour la survie de l'entreprise que s'inscrit notre plan actuel. C'est un plan ambitieux, mais à la mesure de nos capacités. C'est un plan pragmatique, car adapté à cette conjoncture caractérisée par l'austérité ambiante.

C'est également un plan réaliste. Je dis réaliste, car pour le définir nous avons sollicité des avis indépendants et nous nous sommes faits accompagner de deux cabinets de consultants miniers de réputation internationale, dont les conclusions constituent pour partie l'architecture de notre plan d'investissements 2016-2020 et son programme de production pour les quatre prochaines années.

Ce plan vise tout d'abord à optimiser l'existant pour dégager des revenus à court terme, ensuite à préparer l'avenir en relançant un programme de certification et de modernisation de l'outil de production. Enfin, il prévoit de nouer des partenariats quand cela est possible et profitable.

- **Pour optimiser l'existant,** nous avons tout d'abord décidé de concentrer nos efforts sur la valorisation de la filière Kamfundwa- Shituru. C'est pourquoi, nous y affecterons 35 M USD d'investissements au cours de l'année 2016 devant permettre en 2017 la production de 55 000 tCu.

Comme vous le savez, aux cours actuels du cuivre et du cobalt, les capacités productives traditionnelles de la GCM, comme celles de ses concurrents - pour beaucoup à l'arrêt, - ne sont pas rentables. Des techniques bien maîtrisées, telles que les HMS que nous possédons, la lixiviation en tas que nous finalisons ou le retraitement des rejets des spirales, que nous allons développer, vont nous permettre d'atteindre le seuil minimum de rentabilité. C'est pourquoi, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur cette filière spécifique et nous faire accompagner par une équipe au *track record* éprouvé dans la gestion de HMS au Katanga qui doit nous permettre d'une part de dégager à court terme des marges de manœuvres financières et d'autre part de préparer nos personnels à la reprise de ces installations à l'horizon 12-24 mois.

Ensuite, nous allons mettre à l'arrêt les filières non rentables et dans certains cas dangereuses pour le personnel et l'environnement comme à Kolwezi et Likasi.

Enfin, nous allons continuer de mettre en œuvre le plan social de la Gécamines, 446 personnes en ayant déjà bénéficié en 2015, qui permettra, dès ce mois-ci et sur une durée de 3 mois, de favoriser le départ de 2256 personnes, – ayant acquis leurs droits soit à la retraite, soit à une cessation anticipée d'activité. Le cout de la poursuite de ce plan est de 114,8M USD dont 45 seront libérés immédiatement, ces départs réduiront significativement les charges de l'entreprise.

Nous sommes ainsi la première entreprise d'Etat, qui sur ses fonds propres, tout en respectant les avantages de la convention collective et avec l'accord de la délégation intersyndicale, permettra à ses collaborateurs de quitter dignement l'entreprise, le tout sans craindre les litiges auxquels sont confrontées certaines entreprises du Portefeuille qui ont participé avec la Banque Mondiale aux départs volontaires de 2008.

- **Deuxième axe de notre plan : la préservation de l'avenir.**

Il faut le rappeler, depuis 25 années, aucune activité de certification n'a été entreprise à la Gécamines. Nous avons abandonné l'exploration, qui nous a privé de la connaissance de notre patrimoine et nous a fait perdre de surcroît de précieuses compétences internes, alors que la Gécamines était connue jusqu'alors pour la qualité de sa prospection.

Nous avons donc décidé d'investir dès cette année et sur fonds propre dans la certification des gisements accessibles et déjà connus, comme la mine de Kamatanda, que nous avons difficilement récupérée, et les rejets de Kingamyambo.

Parallèlement, nous avons noué avec deux compagnies étrangères, des partenariats de prospection, un sur le polygone de Kambove et un second sur l'ensemble de nos concessions minières, afin d'avoir une connaissance exhaustive de notre potentiel minier.

Enfin, la Gécamines a également budgété sur la période 2016-2018 des investissements devant permettre la finalisation du Grand Heap de Panda et la réalisation d'études pour la construction en 2018 d'une usine métallurgique à Kolwezi et une autre à Likasi de 25 000 tonnes chacune pour un montant global estimé à 500 Millions de dollars.

Un plan de financement de tous ces investissements d'un montant de 717 millions de dollars a été planifié, dans lequel l'apport bancaire dont j'ai largement expliqué les difficultés de mobilisation, ne représentera que 195 millions, soit un peu moins de 30%.

- **Troisième axe : une nouvelle stratégie partenariale**

Je l'ai dit tout à l'heure, les partenariats noués dans les années 2000 n'ont pas rempli toutes les attentes. En effet, le modèle sur lequel nous avons basé nos partenariats ne nous paraît plus équitable en termes de retour sur investissement pour notre pays.

Le cuivre, contrairement à nos forêts ne repoussera pas dans nos mines, et la façon dont nous donnons en concession nos gisements et surtout dont nous surveillons leur exécution, est donc une obligation extrêmement lourde, vis-à-vis de nous-même, mais encore plus de nos populations et des générations futures.

Pourquoi ne pas prendre exemple sur le modèle pétrolier où existe un réel partage de la production, pourquoi ne pas inventer de nouveaux modes de partenariat, plus équilibrés ?

C'est pourquoi, sur le Gisement de DEZIWA, que nous avons récupéré après d'âpres discussions, nous avons cherché à nouer un partenariat d'un type nouveau. Il ne constitue ni un EPC, que notre dette ne nous permet pas encore d'envisager à des conditions acceptables, ni une JV traditionnelle, que nous souhaitons limiter au maximum, mais un véhicule hybride, fondé sur une JV 51%/49%, dont la partie étrangère apportera le financement et réalisera les travaux d'une usine de 80 000 tonnes dans un premier temps, avec une extension possible à 200 000, et dont la Gécamines deviendra la propriétaire à l'issue d'une période convenue entre les parties lui garantissant que le gisement sera encore suffisamment important pour justifier son exploitation.

Ce modèle donnera ainsi à la Gécamines la certitude, de récupérer une usine moderne, sur laquelle ses salariés, auront été dès le départ associés et formés à la gestion et l'exploitation avant d'en prendre formellement le contrôle.

En outre, une obligation de sous-traitance au bénéfice des entreprises locales en proportion de l'actionnariat au projet a été précisée au contrat, ce qui permettra à notre tissu économique local, et notamment nos PME, dont on connaît le rôle dans la création d'emplois, la redistribution de richesses et le développement de la classe moyenne, de profiter effectivement des retombées de ces importants projets pour se développer.

C'est ce genre de partenariats que nous appelons aujourd'hui de nos vœux, car nous pensons qu'ils nous permettront, de redevenir le grand acteur minier que nous n'aurions jamais dû cesser d'être, à côté des opérateurs et des investisseurs étrangers, que nous appelons à continuer d'investir dans notre pays, dans le cadre de la libéralisation du secteur minier voulue par le Chef de l'Etat.

Je vous remercie,



GECAMINES

LA GÉNÉRALE DES CARRIÈRES ET DES MINES

Société Anonyme

*Semaine minière du Katar
Mercredi 8 juin 2016
Lubumbashi*

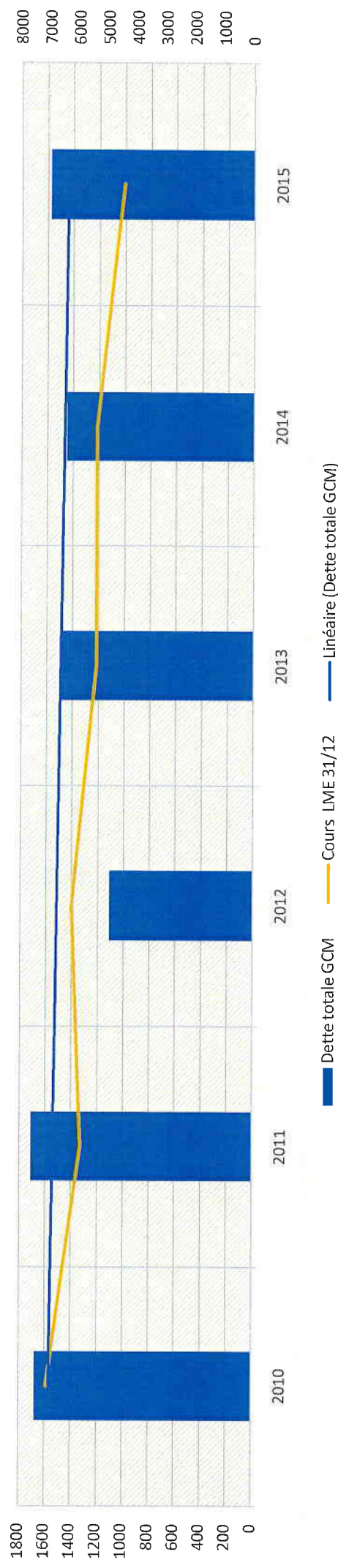
Un principe d'action simple : la subsidiarité

- Opérer en propre (certification, construction) ce qu'il est possible de faire pour conserver la totalité des revenus potentiels
- Nouer des partenariats innovant pour les projets qui nécessitent l'apport d'un tiers

Une ambition qui se heurte à un contexte difficile

Une dette historique dans un contexte du prix des matières premières premières fortement baissier

Dette totale GCM / Cours LME



ne dette qui n'a pas permis de convaincre les investisseurs
d'accompagner la Gécamines dans sa mutation

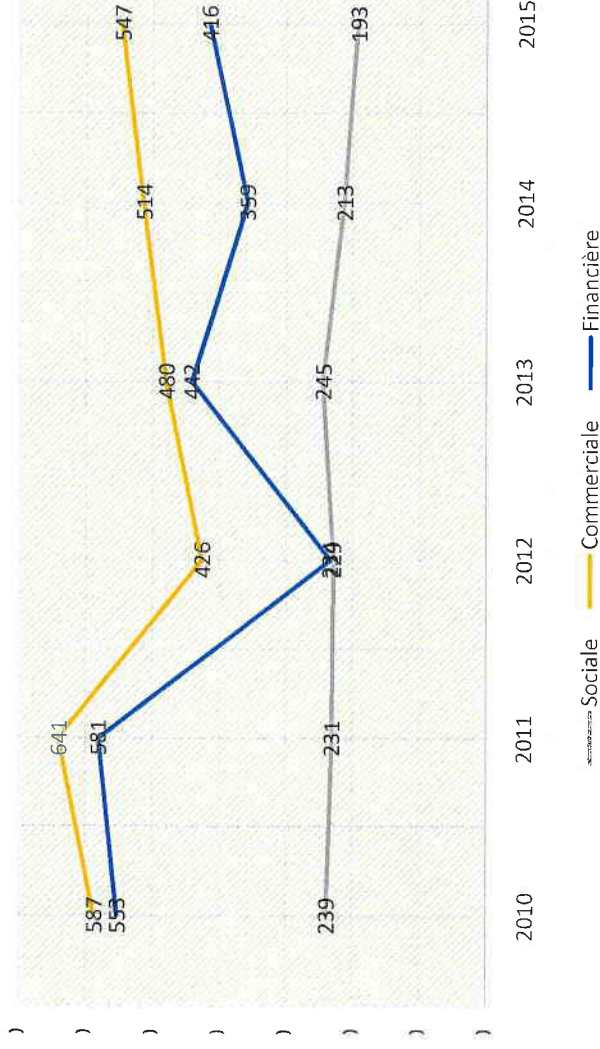
Le décret n°12/031 du 20 octobre 2012 pris par le Premier ministre, fixant
les règles de reprise par l'Etat des passifs non assurables des entreprises
publiques transformées en sociétés commerciales devait :

- 1. permettre aux entreprises publiques d'améliorer leur trésorerie
- 2. assainir leur bilan

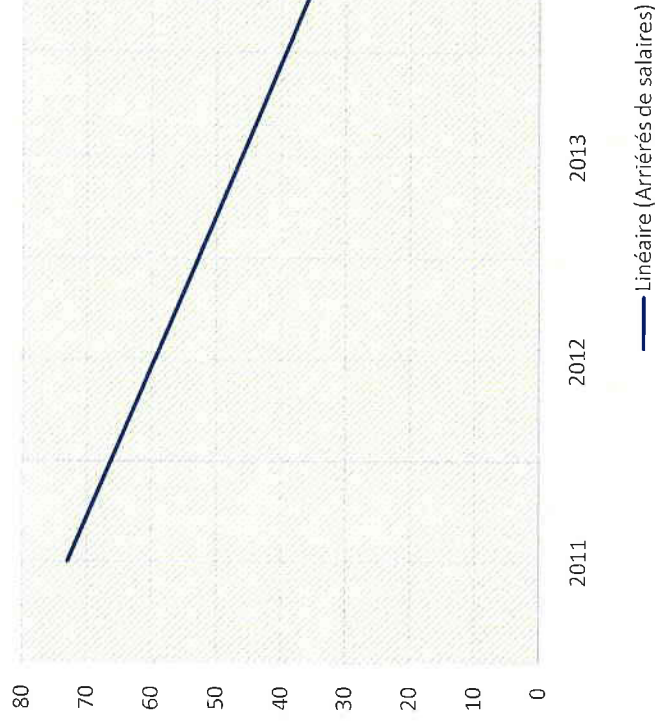


Pourtant des résultats ont été obtenus qui nous permettent aujourd'hui de proposer une nouvelle orientation

Les principales composantes de la dette
M USD



Arriérés de salaires 2011 - 20105



Les acquis de la période

- 1 Une dette en recul
- 1 Ni chômage technique, ni arrêt des activités
- 1 La récupération d'actifs stratégiques comme DEZIWA ou Ecaille C
- 1 210 M USD d'investissements sur la période, dont le HMS et les Heap-Leach

Les orientations

Optimiser l'existant pour dégager des revenus à court terme

Préparer l'avenir et Moderniser l'outil de production

Nouer des partenariats stratégiques pour l'avenir

1.Optimiser l'existant

1 Valoriser la filière de Kamfundwa - HMS –Shituru

Certification de la mine

Augmentation de la capacité du HMS

Installation d'une unité de traitement des rejets

Reconditionner une partie de l'usine de Shituru

1 Arrêt des filières non rentables à Kolwezi et Likasi

1 Mettre en œuvre les mesures nécessaires aux départs en retraite



2. Préparer l'avenir

Certification de la mine de Kamatanda

Certification des rejets de Kingamyambo

Partenariat pour certifier l'ensemble des concessions Gécamines

Finalisation du Grand Heap de Panda

Constructions de deux usines métallurgiques à Kolwezi et à Kamatanda



3. Nouer des partenariats stratégiques

Traitement des rejets du Terril de Lubumbashi

Certification des réserves du Polygone de Kambove et construction d'une usine de 35 000tCu/an

Construction d'une usine de 200 000 tCu/an à Deziwa



exemple de DEZIWA

n partenariat innovant :

- La Gécamines deviendra propriétaire de l'usine de DEZIWA (200 000 tCu/an) après une période fixe
- Des personnels associés dès le début du projet à son développement à sa gestion
- Un recours à la sous-traitance à la hauteur de la répartition actionnariale

